

Journées du patrimoine

15 septembre 2013

Brest et ses églises, un patrimoine du 20^{ème} siècle

Conférence à l'église Notre Dame du Bouguen, Bellevue par Yann Celton bibliothécaire diocésain, conservateur délégué des antiquités et objets d'art du Finistère.

1- La Paroisse Notre Dame du Bouguen est née de celle de Lambézellec après la guerre 1939-1945.



Après guerre, il existe 5 paroisses :

- Saint Louis, une église jésuite du 17^{ème} d'une architecture très rare (voir Morlaix)
- Les Carmes (abri Sadi Carnot) disparue car le curé était contre le fait qu'il y ait deux églises dans le quartier de Saint Louis
- Saint Joseph du Pilier Rouge : ancien Casino racheté par le curé de Lambézellec
- Saint Michel, construction commencée en 1913 (jamais terminée)
- Saint Martin, conçue par le même architecte que l'église de Sainte Anne d'Auray, mais plus modeste.

2- Guerre et reconstruction.

Que faire ? Comment ?

Le primat des Gaules vient en visite à Brest en 1943.

- Lambézellec est reconstruite à l'identique pour des raisons urbanistiques.

De manière générale, il n'a pas été tenu compte de l'esthétique, Brest ayant peu d'argent et les dommages de guerre étant importants.

- Saint Louis fut brûlée, mais les murs étaient encore debout. Il eut été possible de la reconstruire, cela en aurait sans doute été ainsi aujourd'hui, mais la politique de l'époque était davantage de faire

« tabula rasa » (1948). Une porte jésuite est toujours visible sous l'église actuelle.

- Au Bouguen, l'église provisoire, une baraque peinte en noir, est consacrée le 8 décembre 1946. Elle sera remplacée entre 1966 et 1968 par un préfabriqué vert, en face de Kerbernier.
- L'église du Landais est également provisoire.

Lorsque Monseigneur Duparc meurt, un nouvel évêque est nommé qui s'intéresse à l'art. Il vient à Brest en 1947.

3- Le temps des projets.

a) L'art religieux au 20^{ème} siècle.

Le 19^{ème} siècle aura connu une décadence de l'art religieux (jusqu'en 1923) ayant pour causes principales le romantisme et à l'académisme.

Puis, La revue « L'art sacré » des frères Couturiers s'adresse aux hommes d'église. Des écoles du 20^{ème} siècle inspirent des artistes comme Maurice Denis. Un mouvement régionaliste va faire jour (chapelle de Coat Queau à Scrignac). Matisse va créer les vitraux de l'église de Saint Paul de Vence...

Une innovation va révolutionner l'art religieux : le béton. La première construction dans ce nouveau matériau fut l'église Saint Jean de Montmartre. Raincy fut érigée entièrement en béton par Auguste Perret (la moins chère et plus fonctionnelle)

b) Projet de l'église Saint Louis.

En 1958, l'église devient propriété de la ville de Brest, entrant dans les dommages de guerre. Un concours d'architecte est ouvert pour sa reconstruction. 3 projets du cabinet Y. Michel sont retenus au 2^{ème} tour mais un cabinet est ensuite constitué car les projets sont trop chers. Ses membres se rendent en Suisse, ce pays travaillant à des structures nouvelles ainsi que des formes nouvelles, notamment en Suisse alémanique pour ses églises protestantes. (Saint Antoine à Bâle)

c) Transferts de dommages de guerre.

- Un supplément des dommages de guerre suite à la destruction de l'église des Carmes permettra la construction de l'église du Bouguen.
- Près de l'église Saint Joseph se trouvait une chapelle qui accueillait un musée. Elle n'a pas été reconstruite. Les dommages de guerre ont dû être utilisés pour construire l'église Saint Jean
- Chapelle du port → Sainte Thérèse du Landais
→ Bergot
- Recouvrance → Guelmeur
→ Nouvelle chapelle du Sacré Cœur
- Saint Louis est modulable : elle peut contenir 2000 personnes et 500 de plus pour les occasions exceptionnelles (Pâques).

d) Faut-il de nouveaux centres religieux ? Comment faire ?

Le petit séminaire de Keraudren ouvert en 1962 est fermé en 1969

Un plan d'urgence prévoyait 60 centres religieux; tous n'ont pas été réalisés. Le Doujacq, le Bouguen, le Bergot (Quizac), par exemple ont vu le jour.

Le vocabulaire change, les lignes se modernisent. Saint François du Guelmeur en 1958 sur Saint Marc fut construite par le cabinet Y. Michel. Le béton permet des lignes particulières : l'église du Landais montre une horizontalité dans les lignes et les tours offrent une ambiance zen. Les vitraux réalisés par le maître verrier jésuite Boulaire fait dire à un paroissien lors de l'inauguration : « c'est moderne mais c'est beau ». A propos des vitraux abstraits, « la lumière chante » disait une autre personne.

Débutée en 1966 et achevée en 1969, l'église Notre Dame du Bouguen, conçue par les architectes Péron et Weisben a l'aspect d'un triangle dominé par un clocher sans cloche. Le cabinet Y. Michel en fut le maître d'œuvre, monsieur Auffret, l'architecte construisit un édifice simple et fonctionnel comme le demandait les prêtres. Elle devait s'intégrer dans le site moderne de Bellevue, être peu chère. Les vitraux sont en plastique. Elle ne possède pas de chapelle

latérale comme à Saint Louis, par exemple mais une seule chapelle à l'entrée de l'église.

Des salles de réunion des deux côtés et sous l'église sont aménagées pour des temps de rencontres.

Le triptyque dû au talent de Jim Sévellec est composé de trois toiles colorées. Elles font le lien entre la fuite en Egypte de la Sainte Famille et les malheurs des Brestois durant le siège et l'exode de Brest. Tout s'achève bien dans la paix et le bonheur retrouvés. A l'origine, l'œuvre était installée derrière le chœur de l'église baraque. Il en porte encore la forme qui épousait la voute de la baraque. On peut aussi remarquer dans l'église du Bouguen le Chemin de Croix peint par André Muriel-Bussy, en 1949.



Conférence d'Isabelle Gargadennec, conservatrice des antiquités et objets d'art du Finistère.

« Le centenaire de la loi de 1913 et la protection au titre des monuments historiques des objets d'art : l'exemple du triptyque de Jim Sévellec. »

« Quel chemin parcouru depuis 1984 et la toute première « Journée Portes ouvertes dans les Monuments historiques » ! L'amour des Français pour leur patrimoine n'a cessé de s'affirmer au fil des éditions.

Cet engouement est attesté chaque année par l'enthousiasme d'un public toujours plus nombreux pendant ces deux jours.

Ce formidable succès populaire reflète une passion qui a traversé le siècle tout entier. En choisissant pour thème « 1913-2013 : cent ans de protection », ces Journées rendent hommage à la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, considérée comme un « monument pour les monuments ». Aujourd'hui, quelque 43 000 édifices et 260 000 objets sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques ! »

Aurélie Filippetti

Ministre de la Culture et de la
Communication

Les conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA), statut créé en 1908, dépendent du préfet du département.

Ils exercent une mission au titre de l'état DAAC (ministère de la culture). La majeure partie est rattachée aux collectivités territoriales (Conseils généraux, archives départementales). Ils peuvent exercer d'autres fonctions liées au patrimoine du département. Dans chaque département le CAO A est chargé pour le compte du Ministère de la Culture de trois missions :

- les propositions de protection au titre des monuments historiques des objets mobiliers,
- le récolement des objets protégés au titre des monuments historiques
- et le suivi de leur restauration.

Deux niveaux de protection juridique pour les objets mobiliers:

- L'inscription (depuis 1971) et le classement (depuis les premières lois au 19^e siècle).

- L'inscription pour les objets ayant un intérêt moindre que les objets classés mais suffisant pour justifier leur sauvegarde. Le triptyque de Jim Sévellec pourrait être inscrit au patrimoine.

La décision relève de la Commission départementale. Elle est basée sur une connaissance approfondie de l'objet : critères d'intégrité,

d'ancienneté, de rareté, de qualité, de l'auteur, du lien avec un personnage ou un événement historique.

80 % des objets classés relèvent du patrimoine religieux sont propriété publique.

Le propriétaire s'engage à préserver l'intégrité et la qualité de l'objet. Il est maître d'ouvrage des travaux dans le cas d'une restauration.

